CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3822** **VALABLE JUSQU'AU** **27/03/2027**

ÉDITÉ LE 30/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/01/2006
Capital : 195 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE 72 B 45
Siret : 977 250 455 00044
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 15984I
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011429309104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011429309104
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SOCIETE NARBONNAISE DE PLATRERIE

Sigle : S.N.P.
26 RUE DE LA COMBE DU MEUNIER
ZAC DU CASTELLAS
11100 MONTREDON-DES-CORBIERES

Téléphone : 04 68 42 24 84 **Fax :** 04 68 41 29 58
Portable :
Responsabilité légale :
FCG (850 035 924)

Site Internet : http://www.snp-platerie.com
E-mail : contact@snp11.fr

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 663 396 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	28	09/03/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	12	09/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/01/2026 15:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.